



COMMUNE DE FERREYRES

Rte des Bois 3
1313 Ferreyres

Tél. 021 866 12 02 - Fax. 021 866 12 04
administration@ferreyres.ch

INFORMATION AUX HABITANTS

Feu bactérien

Aucun cas de feu bactérien n'a été recensé sur le territoire cantonal ces deux dernières années. Cette situation est réjouissante. La stratégie prophylactique mise en place dans le canton a été efficace.

Afin de poursuivre dans cette voie, nous vous remettons une fiche **des plantes-hôtes du feu bactérien** à éviter, voire à éliminer par prudence. Nous vous informons que **la plantation des plantes-hôtes les plus critiques est interdite**. Il s'agit des *Cotoneaster sp*, *Stranvaesis (Photinia davidiana et nussia)*, *Pyracantha (buisson ardent)* ainsi que des *Crataegus (aubépines)*.

Toute plante suspectée d'être atteinte par le feu bactérien doit obligatoirement être annoncée à la Municipalité ou à la police phytosanitaire (021 557 92 72). Sa destruction nécessite des précautions impératives, veuillez vous renseigner ou nous contacter.

Fermeture des bureaux communaux

Les bureaux seront fermés **le mercredi 12 juin 2019 ainsi que du 24 juin au 5 juillet 2019**.

Le bureau est en général ouvert durant les vacances scolaires. En cas de fermeture des bureaux, la population est avisée par tout-ménage, par le site internet et par le pilier public. En cas d'imprévu, une annonce au pilier est affichée.

En cas d'urgence, veuillez vous référer à l'agenda communal ou au site internet et contacter le municipal responsable.

Durant les périodes de fermeture, les démarches pour obtenir une carte d'identité doivent s'effectuer auprès du centre de biométrie. Ingo : www.biométrie.vd.ch ou au n° 0800 01 1291.

Accueil de jour des écoliers

La Municipalité souhaite rappeler aux parents que s'ils souhaitent inscrire leur enfant dans une structure d'accueil, ils doivent impérativement s'enregistrer auprès de l'AJERCO : www.ajerco.ch. En effet, lors de la mise en application de la loi sur l'accueil de jour des élèves, la commune a adhéré à l'association AJERCO afin qu'elle gère l'accueil des élèves, que ce soit en unité d'accueil parascolaire ou en accueil familial.

Commission du développement durable

Depuis le 21.06.2017, une commission pour le développement durable (CDDu) a été créée. Toute personne intéressée peut y participer.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Mme Maria Welham Ruiters au 021 866 11 68 ou par mail : population@ferreyres.ch.

Conseil général

Nous vous rappelons la prochaine séance du Conseil général qui aura lieu le **lundi 3 juin prochain à 20h15**. Toute personne ayant les droits de vote sur le plan communal peut y siéger. Les conseillers sont assermentés en début de séance, les personnes intéressées, qui ne sont pas déjà assermentées, doivent s'annoncer auprès de la secrétaire du Conseil en avant-séance. Toute autre personne peut y participer en tant qu'auditeur, uniquement.

A la suite de l'élection de M. David Robert à la Municipalité, nous vous informons **qu'un-e Président-e du Conseil devra être élu-e**.